

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

3^{ème} RÉUNION DE 2011

Séance du 22 avril 2011

CG 11/3^{ème}/BP-VIII-01

**POLITIQUE DEPARTEMENTALE POUR L'AMENAGEMENT
ET L'EQUIPEMENT DES COMMUNES RURALES**

Le Conseil Général soutient, par ses politiques, les travaux d'équipement des communes rurales dans le cadre :

- de l'assainissement,
- de l'alimentation en eau potable.

I - CONTEXTE PARTENARIAL

A - Des demandes soutenues

Pour 2011, les montants des dossiers d'intention qui nous ont été adressés s'élèvent à 8,9 M € HT de travaux en assainissement et à 14,1 M € HT en eau potable.

Les demandes sont toujours aussi importantes, en particulier pour l'alimentation en eau potable avec le démarrage d'opérations conséquentes.

Afin de continuer à soutenir les collectivités pour la réalisation de ces travaux, indispensables tant au niveau de la salubrité, de l'environnement que du développement local, je suis amené pour 2011 à vous présenter un programme d'intervention qui reste conséquent.

B - La poursuite des crédits S.U.R. (Solidarité Urbain Rural)

Depuis 2007, les Agences de l'Eau réalisent, au delà de leurs programmations classiques, la gestion du programme d'intervention S.U.R. destiné à soutenir les collectivités rurales (en remplacement de l'ancien FNDAE, géré localement par les DDAF).

Pour en bénéficier, les opérations présentées par les maîtres d'ouvrages doivent respecter des critères d'éligibilité définis par cette structure.

Toutefois, afin de préserver un **partenariat** avec les Conseils Généraux, l'Agence a signé, en début d'année 2007, une convention avec le Conseil Général de Tarn-et-Garonne qui permet de définir conjointement des opérations retenues comme prioritaires.

Pour 2011, l'Agence impose d'inscrire essentiellement, sur ces crédits, des opérations d'assainissement concernées par la mise en conformité des stations d'épuration selon la Directive Européenne des Eaux Résiduaires Urbaines (DERU) de 1991.

C - Compte-rendu d'utilisation des crédits S.U.R. 2010

Lors du Budget Primitif 2010, le Département avait proposé une première liste d'opérations dont le financement pouvait être assuré par ces crédits S.U.R. pour un montant de subventions estimatif évalué à **1 454 683 €**. En cours d'année, l'Agence de l'Eau a fait connaître l'enveloppe définitive S.U.R. attribuée au Tarn-et-Garonne pour les travaux d'équipement des communes rurales, à savoir **1 550 000 €**.

Pour mémoire, les crédits S.U.R. affectés au Tarn-et-Garonne ont été de 1 000 000 € en 2009 et 2 210 000 € en 2008.

Un bilan de l'affectation de ces crédits, transmis le 24 janvier 2011 par les services de l'Agence de l'Eau, vous est présenté ci-après.

Commentaires

- il apparaît des différences importantes entre les propositions formulées par le Conseil Général lors du Budget Primitif 2010 et les dossiers finalement pris en compte par l'Agence de l'Eau. Ainsi, sur 13 dossiers proposés, 9 ont été retenus.

Trois projets de création de station d'épuration ont pris du retard et n'ont pas pu être financés en 2010. Ils seront représentés au cours de l'année 2011.

- afin d'assurer la consommation des crédits disponibles, l'Agence de l'Eau a proposé d'inscrire au programme S.U.R. 11 opérations d'assainissement et 4 opérations en eau potable (réseaux), initialement programmées sur des crédits du Conseil Général.

Les opérations non prises en compte sur le programme S.U.R. 2010 seront reprogrammées sur des crédits départementaux 2011, ou bien sur des crédits S.U.R. 2011.

BILAN DE L'AFFECTATION DES CRÉDITS S.U.R. 2010

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMÉRATIONS

Maître d'ouvrage	Opérations	Prévisions du Conseil Général lors du BP 2010		Affectation des crédits SUR 2010 par l'Agence de l'Eau	
		Coût estimé € HT	Subvention S.U.R. proposée	Coût éligible € HT	Subvention S.U.R. accordée
a - Dossiers programmés au B.P. 2010					
Commune de Comberouger	Station - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 350 EH	257 145	123 429 48 %	Projet station reporté en 2012	---
Commune d'Espalais	Station - Accroissement des capacités de traitement à 350 EH	196 700	94 416 48 %	143 711	47 424
Commune de Garganvillar	Station - Accroissement des capacités épuratoires à 400 EH	280 000	134 400 48 %	132 400	43 692
Commune de Labastide-du-Temple	Station - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 500 EH	300 000	144 000 48 %	163 272	53 879
Commune de L'Honor-de-Cos	Station - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 140 EH à Léríbosc	151 200	72 576 48 %	112 672	37 181
Commune de Mas-Grenier	Station - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 1 500 EH	657 000	315 360 48 %	330 609	109 101
Commune de Montesquieu	Station - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 100 EH extensible à 150 EH au bourg de Sainte-Thècle	134 500	64 560 48 %	102 600	33 858
Commune de Saint-Nicolas de La Grave	Station - Accroissement des capacités de traitement à 2 000 EH	714 000	342 720 48 %	546 141	180 226
Syndicat des Eaux du Nord Séoune	Station - à Valeilles - construction d'une nouvelle station d'épuration de 150 EH	157 500	75 600 48 %	Projet station reporté en 2012	---
	Station à Saint-Amans du Pech - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 100 EH	120 000	57 600 48 %	Projet station reporté en 2012	---
b - Dossiers pris en complément					
Commune de Castelsarrasin	Matières de vidange - Construction d'une unité de traitement de 16 000 m³	Annuités au BP 2010	---	1 882 735	256 269

Maître d'ouvrage	Opérations	Prévisions du Conseil Général lors du BP 2010		Affectation des crédits SUR 2010 par l'Agence de l'Eau	
		Coût estimé € HT	Subvention S.U.R. proposée	Coût éligible € HT	Subvention S.U.R. accordée
Commune de Miramont-de-Quercy	Construction d'une station d'épuration de 170 EH	Annuités au BP 2010	---	85 862	19 748
	Construction d'un réseau d'assainissement dans le bourg	Annuités au BP 2010	---	362 875	36 287
SIEEUR de Grisolles	Réseau - à Pompignan, extension du réseau d'assainissement secteur Terrefort et Bordegrande -	Préprog 2011	---	234 000	24 400
Commune de Caumont	Construction d'une station d'épuration de 180 EH	Annuités au BP 2008	---	144 860	33 317
	Construction d'un réseau d'assainissement dans le bourg	Annuités au BP 2008	---	282 909	28 290
Commune de La Ville Dieu du Temple	Réseau - Extension de la collecte des eaux secteur de Meauzaguels	Annuités au BP 2010	---	723 319	72 331
Commune de Boudou	Construction d'une station d'épuration de 190 EH	Annuités au BP 2008	---	139 500	32 085
	Construction d'un réseau d'assainissement dans le bourg	Annuités au BP 2008	---	202 184	20 218
Commune de Lacapelle Livron	Construction d'un réseau d'assainissement dans le bourg	Crédits du département au BP 2007	---	49 789	4 978
Communauté de communes des Deux Rives	Mise en place d'une unité de déshydratation sur la station d'épuration de Valence d'Agén	Annuités au BP 2008 et au BP 2009	---	1 186 126	150 045
Assainissement des agglomérations Programme SUR 2010		2 968 045	1 424 661	3 411 424	1 183 329

AFFECTATION DES CRÉDITS S.U.R. 2010
ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Maître d'ouvrage	Opérations	Prévisions du Conseil Général lors du BP 2010		Affectation des crédits SUR 2010 par l'Agence de l'Eau	
		Coût estimé € HT	Subvention S.U.R. proposée	Coût éligible € HT	Subvention S.U.R. accordée
a - Dossiers programmés au BP 2010					
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseaux - à Saint-Etienne-de-Tulmont - Renforcement chemin des Maynards + - à Albias - Maillage Chemin de Terry et rue de Serbier - à Albias - Réhabilitation rue de la république + - à Nègrepelisse - Réhabilitation rue du Château	161 200	64 480 40 %	138 775	55 508 40 %

Maître d'ouvrage	Opérations	Prévisions du Conseil Général lors du BP 2010		Affectation des crédits SUR 2010 par l'Agence de l'Eau	
		Coût estimé € HT	Subvention S.U.R. proposée	Coût éligible € HT	Subvention S.U.R. accordée
Syndicat des Eaux de la Région de Beaumont-de-Lomagne	Station - Mise en place d'un analyseur de nitrates en continu	35 731	21 438 60 %	Dossier financé à 50 % sur les crédits traditionnels Agence de l'Eau	---
Syndicat des Eaux de Bourg-de-Visa	Réseau - Travaux d'extension, de renforcement, de renouvellement à Fauroux (Lalande Cauzé et Rivière de Saint-Romain), à Miramont-de-Quercy (réservoir de Limousy), à Bourg-de-Visa et Touffailles (réservoirs)	87 761	35 104 40 %	67 049	26 819 40 %
b - Dossiers pris en complément					
Commune de Saint-Nicolas de la Grave	Réseau - Renouvellement aux lieu-dits Les Cantagrels, Fayel, Rastel, Fonsegral	Crédits Départementaux au BP 2010	---	150 000	60 000 40 %
Syndicat des Eaux de la Région de Lauzerte et Montaigu de Quercy	Travaux d'amélioration du rendement sur le réseau à Lauzerte et Mntaigu de Quercy (pose de réducteurs de pression, et réhabilitation d'anciens réseaux)	Subvention en annuités au BP 2010	---	338 000	135 200
S.E. de Monclar-Saint-Nauphary	Réseau - Renforcement et extensions à Monclar de Quercy (stade, Nauzes) et à Saint-Nauphary (Chemin de Nadals)	Préprogrammation BP 2011	---	80 621	32 248 40 %
SICAEP de Montbeton Lacour-Saint Pierre Montauban	Réseau - Renouvellement du Réseau AEP secteur Pont Canal RD 111	Préprogrammation BP 2011	---	62 115	24 846
Alimentation en eau potable Programme SUR 2010		284 692	121 022	836 560	334 621
TOTAL Programme SUR 2010 Assainissement + Eau Potable		3 252 737	1 545 683	4 185 869	1 517 950

Programme 2011

L'Agence de l'Eau nous a récemment fait savoir qu'elle avait choisi de modifier les conditions de mise en œuvre du programme Solidarité Urbain Rural à l'échelle du bassin Adour-Garonne en proposant une programmation bi-annuelle. Ainsi, elle a réservé d'ores et déjà, **pour les années 2011 et 2012, une enveloppe globale de 2 200 000 €** de crédits disponibles pour soutenir les projets réalisés dans le département de Tarn-et-Garonne.

Afin d'établir une proposition de liste de dossiers éligibles sur ces crédits, je vous propose, comme les années précédentes :

- de retenir les dossiers les plus urgents,
- de délibérer sur un montant d'opérations relativement important, supérieur aux prévisions d'aide de l'Agence de l'Eau. En effet, comme nous l'avons vu sur les précédents programmes, seule une partie des opérations retenues est finalement engagée rapidement. D'autre part, l'Agence de l'Eau est amenée à compléter le financement de certaines opérations à partir de ses crédits classiques ce qui réduit directement la consommation des crédits S.U.R.

Les dossiers seront pris en compte avec leurs coûts de travaux définitifs, suite aux résultats de consultation des entreprises et ce, jusqu'à épuisement des crédits disponibles. Un bilan de leur utilisation vous sera présenté, à l'occasion d'une prochaine session.

Dans la mesure où ces crédits S.U.R. seraient insuffisants, les opérations non retenues deviendraient prioritaires au titre de la programmation 2012.

II - TAUX GLOBAUX D'INTERVENTION

Afin, d'une part, de maintenir un **financement égalitaire** entre les divers maîtres d'ouvrages et, d'autre part, d'affirmer la volonté politique du Conseil Général en la matière, je vous ai proposé, lors du Budget Primitif 1999, **de maintenir un taux global d'intervention**, y compris la participation de l'Agence de l'Eau :

- **en assainissement :**
 - . 48 % pour le traitement,
 - . 45 % pour les réseaux.
- **pour l'alimentation en eau potable :**
 - . 60 % pour le traitement,
 - . 40 % pour la distribution.

Seules les opérations jugées prioritaires par le Conseil Général et par l'Agence de l'Eau (au titre des crédits S.U.R.), dans le cadre de leurs politiques respectives, **peuvent** faire l'objet de déplafonnements.

Je vous rappelle que la Commission Permanente est compétente, au fur et à mesure que la participation de l'Agence de l'Eau est connue sur chacun des dossiers, pour délibérer sur le montant définitif des subventions principales et complémentaires.

III - ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

Depuis 1986, environ **97 M € HT** de travaux ont pu être exécutés dans le cadre des divers programmes approuvés par notre Assemblée.

A - Critères d'intervention

Les bénéficiaires de ces aides sont les communes rurales ou leur regroupement.

Sur la base des taux globaux présentés ci-dessus, les programmes se déclinent ainsi :

Programme principal

- 35 % pour les travaux de construction, d'extension ou de mise en séparatif du réseau de collecte,

- 38 % pour les travaux relatifs à la construction d'ouvrages de traitement ou travaux entrepris pour un accroissement de la capacité ou de performance de l'installation.

Programme complémentaire

- 10 % accordés facultativement en complément des subventions principales.

B - Programme 2011

Comme je vous l'indiquais en préambule, le programme d'assainissement que je vous propose d'approuver reste conséquent cette année. Il se décompose ainsi :

1 - Un programme départemental principal (en annexe I) composé de 19 opérations dont 2 qui, compte-tenu de leur montant, peuvent prétendre à des subventions en annuités.

2 - Un programme départemental complémentaire (en annexe II) composé de 17 opérations, qui vient apporter le complément de financements aux opérations déjà retenues sur le programme principal.

3 - Une liste de 10 opérations éligibles aux crédits S.U.R. (en annexe III) gérés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Pour 2011, il n'y a pas de travaux inscrits en programme d'attente. Si, toutefois, il s'avérait qu'en cours d'année des projets soient suffisamment aboutis, les maîtres d'ouvrages pourraient solliciter le Conseil Général et l'Agence de l'Eau sur la base de dossiers complets de demandes de financement.

L'Agence de l'Eau attribuera alors ses aides au fur et à mesure, en fonction de l'éligibilité des demandes.

Le Conseil Général pourra autoriser le démarrage anticipé des travaux et complétera, si nécessaire, leur financement en 2012.

4 - Propositions 2011

Compte-tenu de ces éléments, je vous propose pour 2011 :

- d'approuver le programme tel que défini en annexe I relatif à la participation principale du Conseil Général de **247 500 € en annuités et de 491 626 € en capital**, soit un total d'aides de **739 126 €**, correspondant à un programme de travaux de **1 902 685 € HT**,

- d'adopter le programme tel que défini en annexe II relatif à la **participation complémentaire en capital de 135 264 €** correspondant à un programme de travaux de **1 352 685 € HT**,

- de proposer une liste d'opérations éligibles aux crédits S.U.R. 2011, gérés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, telle que définie en annexe III, pour un montant de subventions qui s'élève à **1 171 422 €**, correspondant à un programme de travaux de **2 539 315 € HT**,

- de ratifier les crédits de paiement correspondants, conformément au tableau situé en fin de rapport.

IV - ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Cette politique, initiée en 1950, a permis la prise en compte d'environ **93 M € HT** de travaux depuis 1986.

A - Rappel des critères d'intervention

Les bénéficiaires sont les communes rurales ou les syndicats intercommunaux, ou bien les communes urbaines pour leur partie rurale.

Sur la base des taux globaux présentés ci-dessus, les programmes se déclinent ainsi :

Programme principal

- 40 % pour les travaux d'adduction relatifs à la qualité, à la quantité et à la modification de la ressource.

- 20 % pour les travaux de distribution : interconnexion, déplacement ou création de réseau. Les travaux relatifs aux renouvellements ou aux renforcements des réseaux ne sont subventionnés que dans la mesure où ils sont justifiés par une augmentation de 50 % ou plus du volume facturé ou par l'âge trentenaire de la portion concernée (pièce justificative précise en attestant).

Programme complémentaire

- 20 % accordés facultativement (voir descriptif ci-dessus) corrélativement aux subventions principales.

B - Programmation 2011

Les dossiers retenus se répartissent ainsi :

1 - Un programme départemental principal (en annexe IV) sur lequel 38 opérations ont été prises en compte. Parmi celles-ci, 17 bénéficieront de subventions versées en annuités, compte-tenu de leur montant élevé.

2 - Un programme départemental complémentaire (en annexe V) composé de 21 opérations, qui vient apporter le complément de financements aux opérations déjà retenues sur le programme principal.

3 - Une proposition aux crédits S.U.R. 2011 (en annexe VI) d'une liste de 6 opérations éligibles, gérées par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

Pour 2011, je ne vous propose pas de programme d'attente, puisque j'ai souhaité que la totalité des dossiers complets et éligibles à notre politique puissent être pris en compte.

Compte-tenu de ces éléments, je vous propose pour 2011 :

- d'adopter le programme principal tel que défini en annexe IV relatif à une participation de **3 082 528 €** en annuités et **274 957 €** en capital, soit un total d'aides de **3 357 485 €**, correspondant à un volume de travaux de **9 696 614 € HT**,

- d'adopter le programme tel que défini en annexe V relatif à la participation complémentaire en capital du Conseil Général de **274 957 €** correspondant à un programme de travaux de **1 474 794 € HT**,

- de proposer une liste d'opérations éligibles aux crédits S.U.R. 2011 gérés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, telle que définie en annexe VI, pour un montant de subventions s'élevant à **515 196 €**, correspondant à un programme de travaux de **1 287 991 € HT**,

- de ratifier les crédits de paiement correspondants, conformément au tableau situé en fin de rapport.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission environnement et aménagement rural,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

Contexte partenarial

- Prend acte du bilan d'affectation des crédits SUR 2010 ;
- Prend acte que pour 2011, l'Agence impose d'inscrire essentiellement sur les crédits SUR, des opérations d'assainissement concernées par la mise en conformité des stations d'épuration selon la directive européenne des eaux résiduaires urbaines (DERU) de 1991 ;
- Prend acte que l'Agence de l'Eau proposera désormais une programmation bi-annuelle et qu'elle a réservé pour 2011 et 2012, une enveloppe globale de 2 200 000 € de crédits disponibles pour soutenir les projets réalisés dans le département de Tarn-et-Garonne ;
- Précise également que les dossiers seront pris en compte avec leurs coûts de travaux définitifs, suite aux résultats de consultation des entreprises et ce, jusqu'à épuisement des crédits disponibles. Un bilan de leur utilisation sera présenté, à l'occasion d'une prochaine session ;

Taux globaux d'intervention

- Rappelle que la Commission Permanente est compétente, au fur et à mesure que la participation de l'Agence de l'Eau est connue sur chacun des dossiers, pour délibérer sur le montant définitif des subventions principales et complémentaires ;

Assainissement des agglomérations

- Approuve le programme tel que défini en annexe I relatif à la participation principale du Conseil Général de 247 500 € en annuités et de 491 626 € en capital, soit un total d'aides de 739 126 €, correspondant à un programme de travaux de 1 902 685 € HT ;
- Adopte le programme tel que défini en annexe II relatif à la participation complémentaire en capital de 135 264 € correspondant à un programme de travaux de 1 352 685 € HT ;

- Propose une liste d'opérations éligibles aux crédits S.U.R. 2011, gérés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, telle que définie en annexe III, pour un montant de subventions qui s'élève à 1 171 422 €, correspondant à un programme de travaux de 2 539 315 € HT ;
- Ratifie les crédits de paiement correspondants, conformément au tableau récapitulatif ci-annexé ;

Alimentation en eau potable

- Adopte le programme principal tel que défini en annexe IV relatif à une participation de 3 082 528 € en annuités et 274 957 € en capital, soit un total d'aides de 3 357 485 €, correspondant à un volume de travaux de 9 696 614 € HT ;
- Adopte le programme tel que défini en annexe V relatif à la participation complémentaire en capital du Conseil Général de 274 957 € correspondant à un programme de travaux de 1 474 794 € HT ;
- Propose une liste d'opérations éligibles aux crédits S.U.R. 2011 gérés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, telle que définie en annexe VI, pour un montant de subventions s'élevant à 515 196 €, correspondant à un programme de travaux de 1 287 991 € HT ;
- Ratifie les crédits de paiement correspondants, conformément au tableau ci-annexé

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

POLITIQUE DEPARTEMENTALE POUR L'AMENAGEMENT ET L'EQUIPEMENT DES COMMUNES RURALES

CG 11/3^{ème}/BP-VIII-01

RECAPITULATIF

ARTICLE FONCTION	LIBELLE	AUTORISATION DE PROGRAMME		ECHÉANCIER DES CRÉDITS DE PAIEMENT		
		antérieure non couverte par C.P.	2011 à approuver	2011	2012	2013
2041454 61	Assainissement des agglomérations	349 044 €		189 933 €	141 409 €	17 702 €
			491 626 €	121 626 €	250 000 €	120 000 €
		Crédits à ratifier...		311 559 €		
2041440 61	Alimentation en eau potable	512 920 €		296 920 €	196 000 €	20 000 €
			274 957 €	54 957 €	120 000 €	100 000 €
		Crédits à ratifier...		351 877 €		
2041456 61	Assainissement complémentaire en capital	44 098 €		32 098 €	12 000 €	
			135 264 €	55 264 €	50 000 €	30 000 €
		Crédits à ratifier...		87 362 €		
2041441 61	A.E.P. Complémentaire en capital	441 695 €		266 266 €	155 904 €	19 525 €
			274 957 €	54 957 €	120 000 €	100 000 €
		Crédits à ratifier...		321 223 €		

Le Président,

A N N E X E I

PROPOSITION DE PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2011

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

PROGRAMME PRINCIPAL

CG 11/3^{ème}/BP-VIII-01ann1

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépense subvention- nable	Taux	Montant
1 - Opérations retenues pour une subvention en capital				
Commune de Castelmayran	Réseau - Extension entrée du village et Carré Haut	19 570	35 %	6 849
Commune de Cazes-Mondenard	Réseau - Extension quartier Travers de Cazes	19 000	35 %	6 650
Commune de Finhan	Réseau - Extension rue de La Courrège	116 200	35 %	40 670
Commune de Garganvillar	Station - 2 ^{ème} tranche d'accroissement des capacités épuratoires de la station à 400 EH	151 358	38 %	57 516
Commune de Labastide du Temple	Station - 2 ^{ème} tranche d'accroissement des capacités épuratoires de la station à 500 EH	151 035	38 %	57 393
Commune de Laguépie	. Réseau - Extension pour les ateliers municipaux	8 434	35 %	2 952
	. Station - Equipement de la station	7 593	38 %	2 885
	. Réseau - Poste de relevage du camping	4 606	35 %	1 612
	TOTAL :	12 199	-----	4 497
Commune de Lamothe-Capdeville	Réseau - Mise en séparatif au sud du village - 2 ^{ème} tranche	48 851	35 %	17 097
Commune de l'Honor de Cos	Station - 2 ^{ème} tranche d'accroissement des capacités de traitement de la station de Léríbosc à 190 EH	15 058	38 %	5 722
Commune de Mas-Grenier	Station - 2 ^{ème} tranche d'accroissement des capacités de traitement de la station à 1 200 EH	257 516	38 %	97 856
Commune de Monclar de Quercy	Réseau - Extension vers le lac de baignade et la piscine	58 504	35 %	20 476
Commune d'Orgueil	Réseau - Extension Chemin de Nauzette	74 000	35 %	25 900
	Réseau - Extension Chemin des Aiguillons	155 000	35 %	54 250
Commune de Vazerac	Station - Accroissement capacités de traitement par la pose d'aérateurs	23 760	38 %	9 028
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseau - Extension à St Etienne de Tulmont Chemin de la Passerelle	171 000	35 %	59 850
SIEA de Montpezat Puylaroque	Réseau - Mise en séparatif à Montpezat de Quercy Boulevard des Fossés	71 200	35 %	24 920
Assainissement des agglomérations Subventions principales en capital - Total 2011		1 352 685	---	491 626

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépense subvention- nable	Taux	Montant
2 - Opérations retenues pour une subvention en Annuités				
SIEEUR de Grisolles	Réseaux			
	. Extension à Pompignan Secteur Terre Forte et Borde Grande	320 000	45 %	144 000
	. Extension à Grisolles secteur de la Gare	230 000	45 %	103 500
	TOTAL :	----- 550 000	----- 45 %	----- 247 500
Assainissement des agglomérations Subventions en annuités - Total 2011		550 000	45 %	247 500
Assainissement des agglomérations Subventions principales en capital et en annuités - Total 2011		1 902 685	---	739 126

Le Président,

A N N E X E II

PROPOSITION DE PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2011

ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

PROGRAMME COMPLEMENTAIRE

CG 11/3^{ème}/BP-VIII-01ann2

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépense subvention- nable	Taux	Montant
1 - Opérations retenues pour une subvention en capital				
Commune de Castelmayran	Réseau - Extension entrée du village et Carré Haut	19 570	10 %	1 957
Commune de Cazes-Mondenard	Réseau - Extension quartier Travers de Cazes	19 000	10 %	1 900
Commune de Finhan	Réseau - Extension rue de La Courrèze	116 200	10 %	11 620
Commune de Garganvillar	Station - 2 ^{ème} tranche d'accroissement des capacités épuratoires de la station à 400 EH	151 358	10 %	15 135
Commune de Labastide du Temple	Station - 2 ^{ème} tranche d'accroissement des capacités épuratoires de la station à 500 EH	151 035	10 %	15 103
Commune de Laguëpie	Réseau - Extension pour les ateliers municipaux	8 434	10 %	843
	. Station - Equipement de la station	7 593	10 %	759
	. Réseau - Poste de relevage du camping	4 606	10 %	460
	TOTAL:	12 199	10 %	1 219
Commune de Lamothe-Capdeville	Réseau - Mise en séparatif au sud du village - 2 ^{ème} tranche	48 851	10 %	4 885
Commune de l'Honor de Cos	Station - 2 ^{ème} tranche d'accroissement des capacités de traitement de la station de Léríbosc à 190 EH	15 058	10 %	1 505
Commune de Mas-Grenier	Station - 2 ^{ème} tranche d'accroissement des capacités de traitement de la station à 1 200 EH	257 516	10 %	25 751
Commune de Monclar de Quercy	Réseau - Extension vers le lac de baignade et la piscine	58 504	10 %	5 850
Commune d'Orgueil	Réseau - Extension Chemin de Nauzette	74 000	10 %	7 400
	Réseau - Extension Chemin des Aiguillons	155 000	10 %	15 500
Commune de Vazerac	Station - Accroissement capacités de traitement par la pose d'aérateurs	23 760	10 %	2 376
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseau - Extension à Saint-Etienne de Tulmont Chemin de la Passerelle	171 000	10 %	17 100
SIEA de Montpezat Puyaroque	Réseau - Mise en séparatif à Montpezat de Quercy Boulevard des Fossés	71 200	10 %	7 120
Assainissement des agglomérations Subventions complémentaires en capital - Total 2011		1 352 685	---	135 264

Le Président,

A N N E X E III

PROPOSITION DE REPARTITION DE LA DOTATION DE L'AGENCE DE L'EAU
PROGRAMME S.U.R. 2011 (SOLIDARITE URBAIN RURAL)
ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS

CG 11/3^{ème}/BP-VIII-01ann3

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Coût d'opération subventionnable	Taux	Montant
Commune d'Escazeaux	Station - Construction d'une station FPR de 145 EH	124 848	48 %	59 927
	Réseau - Construction d'un réseau de collecte des eaux usées dans le bourg	381 882	45 %	171 846
Commune de Lamothe Capdeville	Station - Stockage des boues et accroissement capacités épuratoires à 680 EH	154 275	48 %	74 052
Commune de Montbartier	Réseau - Extension secteur Barriès RD 77 et Falbas Vigne Grande	500 000	45 %	225 000
Commune de Varen	Station - Construction d'une station de 120 EH pour le bourg d'Arnac	136 800	48 %	65 664
	Réseau - Construction d'un réseau d'assainissement pour le bourg d'Arnac	349 700	45 %	157 365
SIEEUR de Grisolles	Réseau - Extension à Grisolles sur le coteau (rue Caval et rue Lacoste)	350 000	45 %	157 500
SIEA de Montpezat Puylaroque	Station - Accroissement des capacités épuratoires de la station de Montpezat de Quercy à 1 000 EH	459 310	48 %	220 468
SIEA de Nord Séoune	Station - 2 ^{ème} tranche d'accroissement à 120 EH de la station de Valeilles	32 500	48 %	15 600
	Station - 2 ^{ème} tranche d'accroissement à 100 EH de la station de Saint-Amans du Pech	50 000	48 %	24 000
Assainissement des agglomérations Proposition de programme SUR 2011		2 539 315	---	1 171 422

NB: Les coûts d'opérations subventionnables et les montants de subventions sont indiqués ici à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction de critères d'éligibilité définis par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Le Président,

A N N E X E IV

PROPOSITION DE PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2011 **ALIMENTATION EN EAU POTABLE** **PROGRAMME PRINCIPAL**

CG 11/3^{ème}/BP-VIII-01ann4

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subventionnables	Taux	Montant
1 - Opérations retenues pour une subvention en capital				
Commune de Cazes Mondenard	Réseau - Extension quartier Travers de Cazes	19 000	20 %	3 800
Commune de Parisot	Réseau - Renouvellement de la canalisation principale passant sous le collège	47 015	20 %	9 403
Commune de Saint Nicolas de la Grave	Réseau - Renouvellement rue cherche Midi	149 500	20 %	29 900
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseau - Extension à Bioule chemin des Tourels lieu dit les Cabosses	80 000	20 %	16 000
S.E. de la Région d'Auvillar	Réseau - Renouvellement à Auvillar dans le bourg et à Manas et à Saint-Michel (vers château d'eau)	75 000	20 %	15 000
S.E de Bourg de Visa	Réseau - Renouvellement, renforcement et pose d'un accélérateur à Touffailles (Cazal, Hameau de Saint-Gervais) et Bourg de Visa (Capelle)	184 624	20 %	36 924
S.E. de la Région de Castelsarrasin	Réseau - Extension et maillage sur Les Barthes et Labastide du Temple pour la ZA de Fontaynes	82 454	20 %	16 491
S.E. de Cazes Mondenard	Réseau à Cazes Mondenard - Renouvellement au lieu dit Gipau	16 321	20 %	3 264
	Réseau - 2ème tranche d'interconnexion avec le SE du Quercy Blanc du réservoir de Saint-Aureil jusqu'au château d'eau de Sauveterre	17 850	20 %	3 570
S.E. de Dunes Donzac	Réseau à Dunes - Renforcement rue Léon Le Martin avec reprise des compteurs	10 739	20 %	2 148
	Réseau à Dunes - Renouvellement rue Pierre Dupuy	9 985	20 %	1 997
S.E. de Garganvillar	Réseau - Lutte contre les eaux rouges - Renouvellement de Saint Aignan à Castelmayran	200 000	10 %	20 000
S.E. de Lavit de Lomagne	Réseau - Mise en place d'une chloration au réservoir de Lavit-de-Lomagne et au surpresseur de Marmailles	22 000	20 %	4 400
S.E. de Mas Grenier	Réseau - 2 ^{ème} tranche d'extension et de renouvellement à Saint-Sardos, antenne Feugasce	150 000	20 %	30 000
S.E. de Monclar- Saint Nauphary	Réseau - Renforcement et extensions à Monclar de Quercy (stade, Nauzes) et à Saint-Nauphary (Chemin de Nadals)	80 620	20 %	16 124
S.I.C.A.E.P. de Montbeton Lacourt Saint Pierre - Montauban	Réseau - Remplacement de la conduite de distribution à Lacourt Saint-Pierre sur la RD 111 au pont canal	73 410	20 %	14 682

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subventionnables	Taux	Montant
S.E. de Saint Amans de Pellagal - Montbarla	Réseau - Renouvellement à Saint-Amans de Pellagal au lieu dit Baoudou Bas	17 962	20 %	3 592
S.I.A.E.P des Cantons de Valence - Moissac - Puymiro	Réseau à Montesquieu - Renforcement secteur La Molère	107 314	20 %	21 462
	Réseau à Castelsagrat - Renforcement rue de Plombis	6 000	20 %	1 200
	Réseau à Golfech - Réfection au pont du Bow String	70 000	20 %	14 000
	Réseau à Lamagistère - Renforcement rue Hoche	55 000	20 %	11 000
Alimentation en Eau Potable Subventions Principales en capital - Total 2011		1 474 794	---	274 957
2 - Opérations retenues pour une subvention en Annuités				
Commune de Moissac	Station - Construction d'une usine d'eau potable	2 058 000	17,97 %	370 000
Commune de Moissac	Réseau - Renforcement en secteur rural du réservoir de Pignols à Saint Julien	460 000	40 %	184 000
S.E. de la Région de Grisolles	Réseaux			
	- à Pompignan - Renouvellement et renforcement secteurs Terre Forte et Borde Grande	290 000	40 %	116 000
	- à Grisolles - Renforcement et renouvellement rue de la gare, rue Lacoste, rue Caval	410 000	40 %	164 000
	- à Grisolles - Renouvellement et renforcement rues de Larroque, du collège, avenue de Guyenne,	370 000	40 %	148 000
	- à Montbartier - Renforcement à Montbartier secteur Bariès et Falbas	325 000	40 %	130 000
	TOTAL :	1 395 000	40 %	558 000
SIEA de Montpezat Puylaroque	Réseaux			
	- à Auty - extension lotissement communal	28 200	40 %	11 280
	- à Montalzat - TR2 renforcement refoulement	108 700	40 %	43 480
	- à Montpezat - TR2 renforcement Pech Farinou	81 000	40 %	32 400
	- à Monteils - extension Lugan Haut	52 000	40 %	20 800
	- à Puylaroque - renforcement Près du Barry	112 500	40 %	45 000
	- à Saint Cirq - renforcement refoulement	42 900	40 %	17 160
	- à Septfonds - TR3 renforcement vers Cayrie	543 100	40 %	217 240
	TOTAL :	968 400	40 %	387 360
S.M.P. Quercy Pays de Serres	Réseau - Interconnexion avec le S.E. du Quercy Blanc	991 420	40 %	396 568
S.E. de la Région de Saint- Antonin de Noble Val	- Station - à Cazals - Construction d'une nouvelle usine de traitement pour l'eau issue de Thourières	1 235 000	60 %	741 000
	- Réseau - à Cazals - Canalisation de transfert du réservoir de Carême jusqu'à la future usine AEP	184 000	40 %	73 600
	- Réseau Interconnexion de Cazals à Montpalach	930 000	40 %	372 000
	TOTAL :	2 349 000		1 186 600
Alimentation en Eau Potable Subventions en annuités - Total 2011		8 221 820	---	3 082 528
Alimentation en Eau Potable Subventions principales en capital et en annuités - Total 2011		9 696 614	---	3 357 485

Le Président,

A N N E X E V

PROPOSITION DE PROGRAMME DEPARTEMENTAL 2011

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

PROGRAMME COMPLEMENTAIRE

CG 11/3^{ème}/BP-VIII-01ann5

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subventionnables	Taux	Montant
1 - Opérations retenues pour une subvention complémentaire en capital				
Commune de Cazes Mondenard	Réseau - Extension quartier Travers de Cazes	19 000	20 %	3 800
Commune de Parisot	Réseau - Renouvellement de la canalisation principale passant sous le collège	47 015	20 %	9 403
Commune de Saint Nicolas de la Grave	Réseau - Renouvellement rue cherche Midi	149 500	20 %	29 900
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseau - Extension à Bioule chemin des Tourels lieu dit les Cabosses	80 000	20 %	16 000
S.E. de la Région d'Auvillar	Réseau - Renouvellement à Auvillar dans le bourg et à Manas et à Saint Michel (vers château d'eau)	75 000	20 %	15 000
S.E de Bourg de Visa	Réseau - Renouvellement, renforcement et pose d'un accélérateur à Touffailles (Cazal, Hameau de Saint-Gervais) et Bourg de Visa (Capelle)	184 624	20 %	36 924
S.E. de la Région de Castelsarrasin	Réseau - Extension et maillage sur Les Barthes et Labastide du Temple pour la ZA de Fontaynes	82 454	20 %	16 491
S.E. de Cazes Mondenard	Réseau à Cazes Mondenard - Renouvellement au lieu dit Gipau	16 321	20 %	3 264
	Réseau - 2 ^{ème} tranche d'interconnexion avec le SE du Quercy Blanc du réservoir de Saint-Aureil jusqu'au château d'eau de Sauveterre	17 850	20 %	3 570
S.E. de Dunes Donzac	Réseau à Dunes - Renforcement rue Léon Le Martin avec reprise des compteurs	10 739	20 %	2 148
	Réseau à Dunes - Renouvellement rue Pierre Dupuy	9 985	20 %	1 997
S.E. de Garganvillar	Réseau - Lutte contre les eaux rouges - Renouvellement de Saint-Aignan à Castelmayran	200 000	10 %	20 000
S.E. de Lavitde Lomagne	Réseau - Mise en place d'une chloration au réservoir de Lavit de Lomagne et au surpresseur de Marmailles	22 000	20 %	4 400
S.E. de Mas Grenier	Réseau - 2 ^{ème} tranche d'extension et de renouvellement à Saint-Sardos, antenne Feugasse	150 000	20 %	30 000
S.E. de Monclar- Saint Nauphary	Réseau - Renforcement et extensions à Monclar de Quercy (stade, Nauzes) et à Saint Nauphary (Chemin de Nadals)	80 620	20 %	16 124

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépenses subventionnables	Taux	Montant
S.I.C.A.E.P. de Montbeton Lacourt Saint Pierre - Montauban	Réseau - Remplacement de la conduite de distribution à Lacourt Saint-Pierre sur la RD 111 au pont canal	73 410	20 %	14 682
S.E. de Saint Amans de Pellagal – Montbarla	Réseau - Renouvellement à Saint-Amans de Pellagal au lieu dit Baoudou Bas	17 962	20 %	3 592
S.I.A.E.P des Cantons de Valence - Moissac - Puymirol	Réseau à Montesquieu - Renforcement secteur La Molère	107 314	20 %	21 462
	Réseau à Castelsagrat - Renforcement rue de Plombis	6 000	20 %	1 200
	Réseau à Golfech - Réfection au pont du Bow String	70 000	20 %	14 000
	Réseau à Lamagistère - Renforcement rue Hoche	55 000	20 %	11 000
Alimentation en Eau Potable Subventions Complémentaires en capital - Total 2011		1 474 794	---	274 957

Le Président,

A N N E X E VI

PROPOSITION DE REPARTITION DE LA DOTATION DE L'AGENCE DE L'EAU

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

PROGRAMME S.U.R. 2011 (SOLIDARITE URBAIN RURAL)

CG 11/3^{ème}/BP-VIII-01ann6

MAITRES D'OUVRAGES	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Coût d'opération subventionnable	Taux	Montant
S.E. de la Région de Beaumont de Lomagne	Réseau - Renouvellement du réservoir d'Esparsac au hameau de Haumont	150 000	40 %	60 000
S.E. de Cazes Mondenard	Réseau - 2 ^{ème} tranche de renouvellement du refoulement de la station de Ladoux jusqu'au réservoir de Sauveterre	137 070	40 %	54 828
S.E. de Garganvillar	Réseau - Lutte contre les eaux rouges - Renouvellement de Saint-Aignan à Castelmayran	200 000	40 %	80 000
S.E. de Ginals Castanet	Réseau à Ginals et Castanet - 1 ^{ère} tranche de renouvellement du hameau de Pech de Castanet vers Pech Gary et de Rigal jusqu'au réservoir de Testas	178 506	40 %	71 402
S.E. de la Région de Grisolles	Réseau - Renouvellement sur la RD3 du centre d'Aucamville vers Savenès	185 000	40 %	74000
S.E de Lavit de Lomagne	Réseau à Lavit de Lomagne - Renouvellement et renforcement dans le bourg, place de la Halle	95 000	40 %	38 000
	Réseau à Lachapelle - Renforcement du réservoir de Lachapelle depuis le village de Montgaillard	74 000	40 %	29 600
S.E. de la Région de Maubec	Réseau - Renouvellement du réservoir de Maubec jusqu'au hameau Maillard	148 000	40 %	59 200
S.E. de Nord Séoune	Réseau à Roquecor, Saint-Amans du Pech, Saint- Beauzeil -Amélioration du réseau (surpresseurs, débitmètres, régulateurs de pression)	120 415	40 %	48166
ALIMENTATION EN EAU POTABLE Proposition de programme S.U.R. 2011		1 287 991	40 %	515 196

NB : Les coûts d'opérations subventionnables et les montants de subventions sont indiqués ici à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction de critères d'éligibilité définis par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Le Président,